



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20250605

Domaine : 9.1

Date de convocation : 31 octobre 2025

Date de l'affichage : 31 octobre 2025

Date d'affichage de la délibération : 7 novembre 2025

Objet: 05 – Mise à jour du règlement intérieur de la bibliothèque et mise en place du règlement FabLab

L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre à vingt heures,

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjointes au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jean-Guillaume CARONE (à partir de 20h15), Sylvie MORELLE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Madame Nicole THENIN
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Stéphane MARIE-JOSEPH a donné pouvoir à Madame Françoise ROMANETTI
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE

Absents : Monsieur Alain SACCHETTI, Madame Christine CAVRO, Monsieur Jean-Guillaume CARONE (jusqu'à 20h15)

Madame Joëlle MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h15), 26 (à partir de 20h15)
- Votants : 30 (jusqu'à 20h15), 31 (à partir de 20h15)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Edwina ETORE, adjointe au Maire chargée de la Culture et des Jumelages,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et suivants,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Culture et jumelages,

CONSIDERANT le développement de l'offre culturelle proposée par la bibliothèque à travers le dispositif Micro-Folie et ses différents satellites (musée numérique, Fablab),

Accusé de réception en préfecture  
095-219502184-20251106-20250605-DE  
Date de réception : 13/11/2025  
Date de réception préfecture : 13/11/2025

CONSIDERANT qu'à la vue des situations d'incivilité, il apparaît essentiel de soutenir l'action des agents en précisant les règles de vie au sein de la structure ainsi que les sanctions applicables aux usagers en cas de non-respect de ces règles,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées avec l'accueil d'enfants trop jeunes sans accompagnateur, ne disposant pas d'une autonomie suffisante pour respecter les règles de sécurité, de calme et de responsabilité dans un espace public, impliquent la fixation d'un âge minimum pour accéder seul à la structure,

CONSIDERANT que le FabLab se trouve dans une structure extérieure de la bibliothèque, à Eratech', et propose l'accès à différents équipements techniques qui nécessitent des normes de sécurité spécifiques,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la mise à jour du règlement intérieur de la bibliothèque.

APPROUVE la mise en place d'un règlement intérieur et d'une charte d'utilisation du FabLab.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise  
Conseiller régional d'Ile-de-France